

Annexe 3 - Barème des Amendes et Pénalités Nord - Saison 2021-2022

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES		Seniors		Jeunes		Observations
Infractions sanctionnables		Par équipe	Par joueur	Par équipe	Par joueur	
Mauvaise composition d'équipe		8 €				Application des Règlements Sportifs F.F.T.T. et des Consignes "avant jour J" de la Ligue Hauts De France et du Comité du Nord
Participation de 2 mutés 1ère phase		8 €		8 €		
Participation de plus de 50% de féminines		8 €				
Joueur(euse) non licencié(e)			25 €		25 €	
Joueur(euse) non qualifié(e)			10 €		10 €	
Joueur(euse) brûlé(e)			8 €		8 €	
Forfaits		Par équipe		Par équipe		Observations
Forfait par journée de Championnat	excusé	15 €		15 €		
	non excusé	30 €		30 €		
Forfait général (suite à 2 forfaits)	excusé	15 €		15 €		
	non excusé	30 €		30 €		
Pénalité pour feuilles de rencontres non envoyées suite à la demande de la CSN ou du secrétariat une feuille peut être demandée au club recevant et au club visiteur						
Pénalité(s) sur Feuille(s) de rencontre		Par envoi	Par feuille	Par envoi	Par feuille	Observations
Reçue(s) hors délai (cachet de la poste + selon affranchisss)		15 €		15 €		
Reçue(s) hors délai (après 72h00)		30,00 E		30,00 E		
hors delai=48h00		les feuilles peuvent être envoyées par mail				
FFTT.com		par résultat	Observations			
Résultats non transmis ou transmis après l'horaire impératif de 19h30. Feuilles de rencontre non saisies		1 rappel	Amende de 10€ par résultat ou feuille manquante (maximum 30€ par journée)			

FINALES DEPARTEMENTALES			Seniors		Jeunes		Observations
			Par équipe	Par joueur	Par équipe	Par joueur	
Absence(s)	Compétition par équipes	excusée	25 €		25 €		Ces amendes seront signifiées en fin de saison
		non excusée	50 €		50 €		
	Compétition individuelle	excusée		25 €		25 €	
		non excusée		50 €		50 €	
Ttes Compèt: Non présentation de preuve de la licence au JA			8€				
INFO	Pour une absence excusée le secrétariat et le JA doivent avoir été informés au minimum 24h avant l'épreuve						

RAPPEL

LE SOLDE DES AMENDES DOIT ÊTRE RÉGLÉ AU PLUS TARD LE 30 JUIN DE LA SAISON EN COURS FAUTE DE QUOI LES EQUIPES NE SERONT PAS REENGAGÉES

- En Championnat par Equipes, le montant des amendes pour les infractions sanctionnables en Sénior et Jeunes ne peut, par équipe ou par joueur, excéder la somme de 30 Euros par journée.